



## Droit du travail

-----  
Par Yasmine

Bonjour,

L'employeur d'une amie à moi lui a fait signer un avenant de modification de son contrat lié à ses horaires. Ne sachant ni lire, ni écrire, il lui a simplement demandé de signer et lui a remis le document. A-t-elle le droit de se rétracter ?

Par avance, merci pour votre réponse.